

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 21 mars 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 27 mars 2023

### DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT "UN DIMANCHE À LA FERME" VISANT À PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Elmano MARTINS, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, François BONNET à Clément COHEN, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à Philippe LEYSSENE, Jean-Pierre DIGET à Claude BOISSON, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Franck PORTZ à Jacques BILLY, Florent SIMMONET à Romain DUPEYROU, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA.

#### Titulaires absentes :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ.

#### Titulaire absent excusé :

Marcel MOINARD.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 27 MARS 2023

#### **DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT "UN DIMANCHE À LA FERME" VISANT À PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu le soutien de la Communauté d'Agglomération du Niortais aux filières économiques,

Conformément à l'annexe 2 de la convention-cadre de partenariat 2022-2023 entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Chambre d'agriculture,

Dans le cadre de sa compétence Développement Economique, la Communauté d'Agglomération du Niortais a décidé de se positionner pour développer les filières agricole et agroalimentaire. La stratégie du territoire 2021-2027 est détaillée au travers du Projet Alimentaire Territorial Niort Agglo / Haut Val de Sèvre qui comprend l'action n°12 « Coordonner les actions de sensibilisation auprès des citoyens ».

La Chambre interdépartementale d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres organisera la deuxième édition de l'événement « Un dimanche à la ferme » dans le but de rapprocher producteurs et consommateurs. Il est prévu que ce temps fort se tienne sur le site de production des Fromages d'Emma, à Saint-Hilaire-la-Palud, le dimanche 14 mai 2023.

Différentes animations sont envisagées lors de cette journée :

- Visite de l'exploitation,
- Ateliers sur les stands,
- Marché et repas.

A cette occasion, plusieurs partenaires sont sollicités dont la Communauté d'Agglomération du Niortais, mais aussi la Ville de Niort, le Parc naturel régional du Marais poitevin, etc.

La Chambre interdépartementale d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres demande à la Communauté d'Agglomération du Niortais :

- une participation financière à hauteur de 1 200 € HT versée à l'association Les Grimpereaux de l'Hermitain, permettant la réalisation d'une animation lors de la journée ;
- une présence de la Communauté d'Agglomération du Niortais sur un stand dédié lors de l'événement ;
- une collaboration au plan de communication établi avec la Chambre d'agriculture.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le versement d'une participation de 1 200 € HT à l'association Les Grimpereaux de l'Hermitain pour l'animation assurée lors de la manifestation évoquée ci-dessus, la présence de la Communauté d'Agglomération du Niortais sur un stand dédié lors de l'événement ainsi que la collaboration de la Communauté d'Agglomération du Niortais au plan de communication de l'événement établi avec la Chambre d'agriculture ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**